

Image not found or type unknown



Double emploi cdd+ cdi, démission obligatoire?

Par **gc16**, le **25/06/2009** à **21:05**

Bonjour,

Surveillante d'externat (fonctionnaire non titulaire) mon contrat se termine le 31 août. Je serai en vacances à partir du 02 juillet et on me propose un CDI à partir du 06 juillet dans une entreprise privée.

Sachant que mes heures étaient annualisées et que je faisais 28h/semaine, je veux savoir si je pourrai cumuler ces 2 emplois (ou pour être honnête ces deux salaires) sachant que je déclarerai mes 2 salaires aux impôts.

Merci d'avance.

PS : une de mes collègues à mi-temps fait cela avec un plein temps cet été et ça semble marcher...(?!).